LE PETIT JOURNAL

SAINT-JEAN CAP-FERRAT

#363

AVRIL 2019

ÉVÉNEMENTS / VOTRE MAIRIE / CÉRÉMONIES / ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES / VIE LOCALE / ART / TRAVAUX / SPORT / TOURISME / AU CŒUR DE SAINT-JEAN / AGENDA / HISTOIRE ET PATRIMOINE

SOMMAIRE

3 I ÉDITO DU MAIRE

4 I ÉVÉNEMENTS

5 I VOTRE MAIRIE

9 I CÉRÉMONIES

10 I ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

12 I VIE LOCALE

15 I ART

16 I TRAVAUX ET ENTRETIEN

18 I SPORT

19 I TOURISME

20 I AU CŒUR DE SAINT-JEAN

22 I AGENDA

23 I HISTOIRE ET PATRIMOINE

4

9

12

17

20

23

Photos de couverture : Thierry B.Ouvrard / BBOstudio

Retrouvez toutes les informations et vidéos sur la page Facebook de la mairie
https://www.facebook.com/Ville.SaintJeanCapFerrat.officiel/

Publication : Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, 21 avenue Denis Séméria, 06 230 Saint-Jean-Cap-Ferrat - Directeur de la publication : Jean-François Dieterich.
Rédaction : Emmanuel Wahlen : 06 75 21 43 06 - Lepetitjournal@saintjeancapferrat.fr - Avec la participation des agents de la commune, des responsables des associations et des élus. Photos : Emmanuel Wahlen. Création graphique & réalisation : agence Oyopi, av. Gutenberg, 04 000 Digne-les-Bains. www.oyopi.com. Impression : Imprimerie Corporandy - 06 260 Puget-Théniers - 04 93 05 20 00. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

du Maire, Jean-François DIETERICH

Une grande Europe unie et forte

Chères Saint-Jeannoises,
Chers Saint-Jeannois,

Le budget communal 2019, qui vient d'être adopté début avril en séance du conseil municipal, est le reflet de la politique volontariste menée, dans tous les secteurs importants de la vie du village, par la municipalité.
Parfaitement transparent et sincère, ce budget permet à toutes et à tous de se faire une juste opinion, en évitant d'écouter les *«infox»*, étant rappelé ici que les débats en conseil municipal sont publics et qu'ils vous permettent ainsi de vous renseigner justement et librement. Le budget 2019 est, une fois de plus, un *«bon budget»*, clair et équilibré. L'investissement reste LA priorité car, bien évidemment, le développement et l'embellissement de notre patrimoine communal continuent d'être les clefs essentielles d'un avenir serein et prometteur. Les taux des taxes communales resteront une fois de plus inchangés, comme vous le savez déjà, et cela malgré une dynamique municipale sans précédent.
J'entends donc bien, avec mon équipe municipale, persister dans cette voie et continuer à réaliser tous les investissements financiers indispensables au bien-être de la presqu'ile et à son développement harmonieux et contrôlé. Je me donne les moyens d'agir et toutes les opportunités sont saisies. Aujourd'hui, et plus que jamais, dans un monde trouble, incertain et agité socialement, il nous faut exister et occuper la place qui doit être la nôtre !
Nous n'avons en réalité pas le choix.
Permettez-moi également d'appeler votre toute particulière attention sur le prochain scrutin des élections européennes.
Ce scrutin atteint parfois des records au niveau de l'abstention et pourtant, la construction de l'Europe, d'un destin commun des nations européennes, est et reste un sujet sérieux et primordial.
L'avenir de la France est indissociable de celui du continent européen ; alors le dimanche 26 mai prochain, je vous invite à faire votre devoir de citoyen et à voter ! Le choix proposé est déjà large (33 listes représentent tous les horizons politiques…) et le scrutin se déroule à la proportionnelle. 79 députés français sont à élire.
Comme d'habitude, deux bureaux seront ouverts sur la commune : l'un au sein de l'espace Neptune (quai Virgile Allari) et l'autre au sein de l'espace les Néréides (théâtre sur la mer). Je formule le vœu que l'Europe future soit moins *«technocratique»*, plus pédagogue et plus proche des citoyens ; qu'elle soit plus à l'écoute des peuples et des nations qui la composent. Inéluctablement, de grands défis se feront jour dans les années à venir et il nous faudra une grande Europe unie et forte pour les affronter. À Saint-Jean, l'Europe c'est aussi, outre la présence de nombreux résidents étrangers tout au long de l'année, l'apprentissage des langues, comme par exemple de l'anglais ou de l'italien. Je salue ici et là toutes les initiatives qui vont dans le sens du développement de l'apprentissage linguistique : pour les plus jeunes au sein de l'école, pour les seniors au travers de notre centre communal d'action sociale, ou encore par les cours prodigués par Cefoliac sur le territoire.
Les initiatives en ce sens sont nombreuses et c'est tant mieux. Dans un registre plus festif, je me félicite du succès rencontré par la 1ère édition des *«Pâques musicales»* et de la belle collaboration, dans le cadre de l'organisation de ce festival de musique classique, entre les villes d'Eze et Saint-Jean-Cap-Ferrat. L'événementiel de qualité est aussi un facteur de développement et un gage de reconnaissance. Cette volonté d'avancer, de renouveau, la motivation sans faille qui est la mienne et celle de mon équipe, irrigue, je l'espère, toutes les forces vives de la commune.
Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Jean-François Dieterich

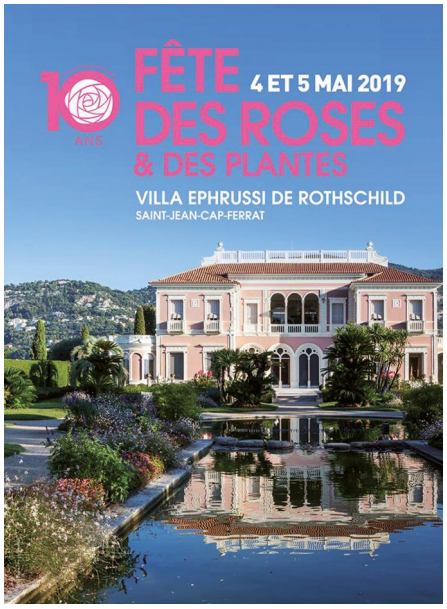

FÊTE DES ROSES À LA VILLA EPHRUSSI DE ROTHSCHILD

DU SAMEDI 4 AU DIMANCHE 5 MAI

La villa fête les 10 ans de l'événement. Des exposants, rosiéristes et pépiniéristes vous présenteront leurs plus belles fleurs et plantes. Ces deux jours offrent aux jardiniers l'opportunité de trouver le rosier de leurs rêves tout en profitant d'un riche programme d'animations pour grands et petits, le tout dans le cadre idéal des jardins de la villa. De nombreuses animations donnent l'occasion à toute la famille d'explorer l'univers des plantes à travers les visites guidées et les ateliers. Aux côtés des rosiéristes, des producteurs d'agrumes rares, de plantes méditerranéennes, exotiques et tropicales, proposeront leurs végétaux disponibles à la vente. ■

EXPOSITION « À L'OMBRE DES PINS »

DU SAMEDI 4 AU VENDREDI 10 MAI À LA SALLE NEPTUNE

Les toiles de Chantal Moulin-Cabot ressemblent à des récits de voyage, les peintures d'Agnès Avesque sont des gravures, la nature est vue par Martine Ledem comme dans un film en technicolor, et les forêts de pins, selon Dominique Caucheteux, sont des invitations à la contemplation. Attention ! vous n'avez encore rien vu ■
Renseignements : 04 93 76 08 90
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

American Danse Country

AMERICAN DANSE COUNTRY

LE SAMEDI 18 MAI À LA SALLE NEPTUNE, 18 H

Le groupe Sunrise va animer la soirée, avec un bal country. Une petite restauration est prévue sur place. ■
Réservations au 06 03 07 23 46 ou adc06230@hotmail.com (10 €)

SOIRÉE POUR LE MALI

LE 11 MAI À LA SALLE CHARLIE-CHAPLIN, À PARTIR DE 19 H

Les frères Petrucciani rendent hommage au monument du jazz, Michel, pour les 20 ans de son décès, en première partie de soirée. Le groupe Chic to Chick célèbre ensuite Chick Corea, celui qui a participé à la naissance du jazz-rock. Cette soirée est organisée par *« Les enfants des mille collines »* en faveur du village de Jamaye. ■
Buffet sur place à 19 h, sur réservation au 06 26 92 83 30 (+10 €)
Concerts à 20 h (15 €)

BUDGET COMMUNAL 2019
UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT PROSPECTIVE ET VOLONTARISTE !

Le conseil municipal s'est réuni au sein de l'espace Les Néréides, le 4 avril dernier, sous la présidence du maire Jean-François Dieterich, pour adopter notamment le budget 2019 de la commune.

Comme les précédents budgets depuis 2015, le budget primitif 2019 est satisfaisant, et la commune affiche une bonne santé financière globale.
Afin de pouvoir vous faire une juste opinion de l'élaboration du budget, voici ci-après quelques éléments d'appréciation utiles :

TAXES COMMUNALES

Les taux de ces taxes locales, votés par le conseil municipal, resteront inchangés :
- Taxe d'habitation (TH) : 9,80 %
- Taxe foncière sur le bâti (TFPB) : 5,58 %
- Taxe foncière sur le non-bâti (TFPNB) : 12,49 %

Le conseil municipal entend ainsi maintenir une pression fiscale raisonnable.
À noter que ces taux se situent toujours nettement en dessous des moyennes locales, régionales et nationales.
(NB : il est rappelé que seuls les « taux » sont votés par la Ville, les « bases », elles, peuvent évoluer et dépendent des services de l'État).

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (résultat de l'exécution du budget 2018)

Le compte administratif, qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires sur l'année écoulée (recettes et dépenses), a été déclaré conforme au compte de gestion établi par le Trésor public, notre comptable, pour l'année 2018.
Il présente un excédent global cumulé de 6 919 310,43 € et un excédent de fonctionnement de 765 412,84 €.
L'excédent d'investissement s'élève à 6 153 897,59 €.
Afin de bien cerner l'évolution du budget communal et son amélioration constante, il est nécessaire de rappeler qu'en 2015 et 2016, d'importants transferts financiers ont été réalisés de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour un montant global de près de 8 257 100 € dans le but, notamment, de rationaliser la gestion budgétaire et de gérer le budget avec plus de rigueur.
Ces transferts ont permis de favoriser la section d'investissement du budget. De plus, la section de fonctionnement est devenue, par voie de conséquence, *« sincère et véritable »*, comme l'imposent les principes réglementaires de la comptabilité publique.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2019
PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT

Le budget primitif 2019 de la commune se présente comme suit :

1. Section de fonctionnement :
   En dépenses : 7 823 930,84 €
   En recettes : 7 823 930,84 €
2. Section d'investissement :
   En dépenses : 6 181 683,31 €
   En recettes : 6 181 683,31 €

TOTAL BUDGET
Dépenses (fonctionnement + investissement)
= 14 005 614,15 €
Recettes (fonctionnement + investissement)
= 14 005 614,15 €

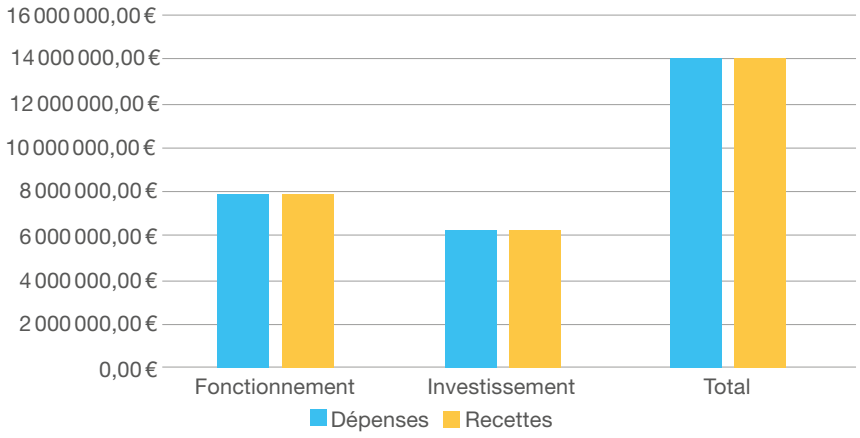

Une nouvelle fois, et conformément à la réglementation comptable et budgétaire en vigueur au sein des collectivités locales, les sections de fonctionnement et d'investissement présentent un équilibre parfait.
Le principe budgétaire fondamental de l'équilibre réel est respecté.
Le budget primitif 2019 respecte également et en tout point la sincérité indispensable à la transparence des comptes publics.
Il est à noter que la Ville de Saint-Jean-Cap-Ferrat possède un endettement très faible, négligeable même, et que son budget n'est donc pas grevé par une lourde dette annuelle, à l'instar de nombreuses communes.
Pour l'instant, les intérêts de la dette (soit 18 000 euros) représentent moins de 0,3 % des dépenses globales de fonctionnement.
Les marges de manœuvre relatives au recours à l'emprunt demeurent ainsi très importantes. Un bon point pour l'avenir, permettant à notre commune de poursuivre sereinement son programme d'investissements.
Ce budget 2019 présente également des dépenses de fonctionnement maîtrisées, et même en recul par rapport à 2018 (soit 450 667 € en moins !), notamment au niveau des *« charges à caractère général »* et des *« charges de personnel et frais assimilés »*, malgré la multiplication des activités de la commune et la revalorisation des rémunérations des agents municipaux.

L'INVESTISSEMENT reste, une nouvelle fois, donc, LA priorité !

En effet, forte de tous ces bons résultats, la municipalité va pouvoir poursuivre ses efforts en matière d'investissement, contenir les dépenses de fonctionnement au plus juste et garder sa politique de développement de l'attractivité économique.
Les efforts seront notamment poursuivis en matière d'acquisition de logements pour les familles et les jeunes couples. Plusieurs nouveaux logements seront d'ailleurs livrés en 2020 (dix logements en tout dans le cadre des opérations de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école et de celui de la villa Namouna).
Le repeuplement du village est en effet une nécessité, à la fois pour redynamiser la vie économique et pour conserver un nombre significatif de classes au sein de l'école.
La politique de grands travaux est maintenant lancée et visible au travers de différentes opérations : villa Simone (livrée en 2018), hôtel de ville, bâtiment de l'ancienne école, villa Namouna… et prochainement chapelle Saint-Hospice, chalet de Saint-Étienne-de-Tinée, etc.
D'autres projets sont également à l'étude : ferme de May, Club nautique ou encore locaux de l'ancien Spar.
Des réflexions sur l'aménagement de parkings sont aussi en cours.
Il faut le dire et le répéter inlassablement : **investir, c'est s'enrichir, c'est savoir préparer l'avenir !**
Il est indispensable d'investir pour la sauvegarde du village. Dans une comptabilité publique, il faut exclure toute thésaurisation excessive. Notre argent ne doit pas *« dormir »* dans les caisses du Trésor public (de plus, cela ne rapporte absolument rien !).
Il faut, tout au contraire, investir et donc construire, aménager, rénover, réhabiliter, moderniser, développer et acquérir.
Le patrimoine immobilier d'une commune doit être protégé, entretenu

et doit grandir et se développer. C'est cela qui fait la richesse d'une ville, rien d'autre. C'est indéniable. Ainsi, quand celle-ci fait, par exemple, avec intelligence, l'acquisition d'appartements neufs ou à rénover, elle s'enrichit considérablement, accroît son patrimoine et prépare plus sereinement son avenir ! Elle perçoit même des loyers dont les montants seront réinvestis. Ainsi notre actif immobilisé connaît-il une croissance constante depuis plusieurs années maintenant.
À ce sujet, la municipalité va lancer un *« audit financier patrimonial »* afin de faire évaluer avec précision la valeur globale de toutes ses propriétés et biens immobiliers (bâtiments, logements, etc.), qui ont donc nettement augmenté ces cinq dernières années (ex. : acquisition appartements Wave…). Enrichir la ville, c'est enrichir les Saint-Jeannois !

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS

Comme chaque année, afin de soutenir et d'encourager les activités associatives dans différents domaines sur notre territoire, une somme globale de près de 202 000 € a déjà été votée lors du dernier conseil.
À noter qu'en parallèle, **une subvention de fonctionnement d'un montant de 207 314,78 € a été votée en faveur du centre communal d'action sociale (CCAS).**
Et 72 568,90 € en faveur du budget annexe de l'aide à domicile.
Le social et les actions envers nos *« seniors »* restent aussi des priorités communales.
La commune verse également une subvention de fonctionnement de 20 000 € à la commission syndicale du stade intercommunal de Saint-Jean/Beaulieu.

BUDGETS COMPLÉMENTAIRES (ANNEXE ET CCAS)

D'autres budgets complémentaires ont également été votés en avril dernier, à savoir :

LE BUDGET ANNEXE 2019 DES PARKINGS/LOYERS (excédentaire), lié au budget primitif communal

Ce budget correspond à l'exploitation des parkings qui sont la propriété de la commune (aucun lien avec les horodateurs et le stationnement payant durant la saison estivale).

- Section d'exploitation :
  Dépenses = 30 167 €
  Recettes = 312 900 €
- Section d'investissement :
  Dépenses = 209 561,67 €
  Recettes = 1 414 912,29 €

TOTAL BUDGET

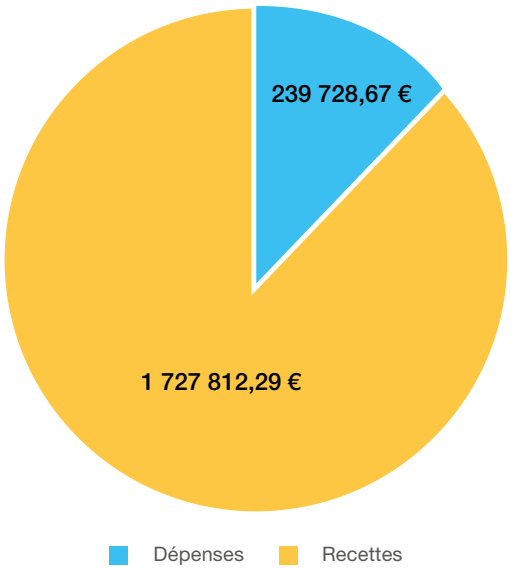

BUDGETS COMPLEMENTAIRES (ANNEXE ET CCAS) SUITE

LE BUDGET PRIMITIF 2019 DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) excédentaire également

Comme dans le cadre du budget communal, le compte administratif 2018 du CCAS présentait un excédent global cumulé de 2 747 786,19 €.
Ce budget est indépendant de celui de la commune et a été adopté par le conseil d'administration du CCAS, présidé par le maire Jean-François Dieterich, le 8 avril dernier. Il se présente de la façon suivante:

1. Section de fonctionnement :
   En dépenses : 315 130 €
   En recettes : 315 130 €
2. Section d'investissement :
   En dépenses : 300 €
   En recettes : 2 718 770,97 €

TOTAL BUDGET

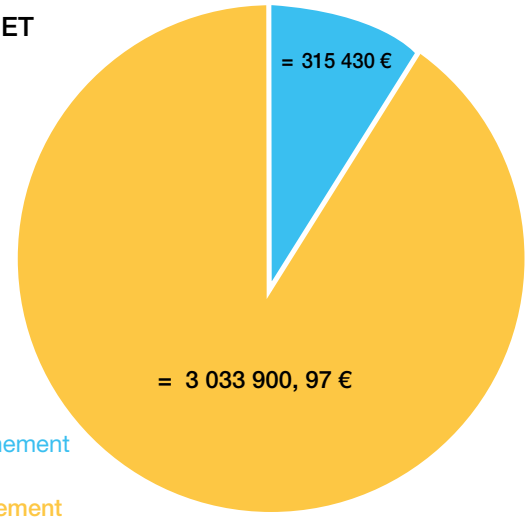

Dépenses (fonctionnement + investissement)
Recettes (fonctionnement + investissement)

Dépenses Recettes

LE BUDGET ANNEXE 2018 A.M.E. LIÉ À CELUI DU CCAS (AIDES À DOMICILE)

TOTAL BUDGET
Section de fonctionnement

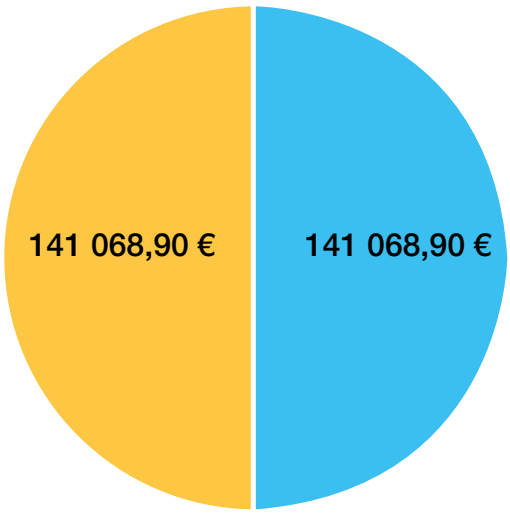

Dépenses Recettes

Tous ces chiffres démontrent, s'il le fallait encore, la bonne gestion budgétaire de la municipalité et la mise en œuvre, en matière d'investissement, d'une politique à la fois dynamique, pragmatique et réaliste. Ces différents investissements permettront ainsi à notre commune de ne pas se transformer en un *« village endormi »* et de vivre 12 mois sur 12 !

La Base 943 a réuni ses membres, le 14 avril, devant le monument aux morts.

L'AMICALE DE LA BASE 943 SE SOUVIENT DE SES CHERS DISPARUS

Le dimanche des Rameaux, l'association a pour coutume de tenir son assemblée générale annuelle à la salle Charlie-Chaplin. La 39e AG de l'association a reconduit le bureau et validé les comptes.

Les membres nombreux de l'Amicale, sous l'égide de leur président Roger Sottet, accompagnés du maire Jean-François Dieterich et de son conseil municipal, du maire de Cap-d'Ail, Xavier Beck, du colonel Fix et du capitaine M. Sauze, se sont réunis sur le parvis de l'église. Les gerbes ont été solennellement déposées au pied du monument aux morts et devant la stèle de la base navale. Un hommage vibrant a été rendu aux membres disparus, sous-officiers de la Base 943, et s'est conclu par La Marseillaise. Les participants ont défilé ensuite jusqu'à la salle Neptune, devant laquelle Roger Sottet a remercié les autorités civiles et militaires. Jean-François Dieterich a, quant à lui, souligné l'énergique action continuelle de l'Amicale en faveur du patriotisme et de la mémoire des anciens, et a tenu à féliciter tous les membres réunis ce jour à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Le récital, joué par la fanfare de Villefranche, a été vivement applaudi avant le repas organisé à la salle Neptune. ■

L'Amicale organise une journée au lac du Verdon le 9 mai, une visite au mont Agel le 23 mai, et une journée à la Colle-sur-Loup le 29 juin. Renseignements auprès de Roger Sottet : tél. 06 68 35 73 17

LES RAMEAUX BÉNITS

Autour de l'abbé Brach, avenue Jean-Mermoz, au-dessus du port, se sont réunis les fidèles, ce 14 avril. En présence du maire Jean-François Dieterich, de ses adjoints Martine Vagnetti, Chantal Rossi et Philippe Mari, et des conseillers municipaux Anne-Marie Fargues et Jean-Paul Armanini, les rameaux ont été bénits, et les prières chantées. C'est en tenant des branches d'olivier ou quelques tiges de palme, et en priant, que les chrétiens ont commémoré l'entrée du Christ à Jérusalem sous les acclamations des Hébreux qui fêtaient l'arrivée de leur Roi, il y a 2 000 ans. ■

La tradition saint-jeannoise est respectée chaque année par les Saint-Jeannois qui, après la bénédiction, participent à la messe dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

PEST CONTROL SERVICES
LA GUERRE NOBLE CONTRE LES INFESTATIONS

Une partie de l'équipe : de gauche à droite, Stephan Mercier, Philippe Lévy, Alexis Delhome, Céline Mélissa, Anthony Ferrere, au 18, avenue Denis-Séméria, adresse de Pest Control, à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

L'entreprise régionale a ouvert un bureau en 2011 à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Créée en 2009 à Vidauban et Saint-Tropez, elle a, depuis, étendu son champ d'action jusqu'à Monaco.

« Leader de la désinsectisation et désinfection sur la Côte d'Azur, notre société intervient contre les insectes et les ravageurs. Nous établissons un diagnostic gratuit, avant de proposer une prestation sur mesure », aime à souligner Valéry Minello, l'un des deux fondateurs.

« En mai, la société fête ses 10 ans ; nous comptabilisons 6 000 interventions par an, auprès des professionnels et des privés. Les techniques que nous mettons en œuvre sont haut de gamme, et les spécialistes sont formés en permanence. Les produits utilisés proviennent des meilleurs laboratoires et respectent une charte de sécurité et d'hygiène drastique », annonce-t-elle.

Pour une clientèle à 90 % constituée d'étrangers à Saint-Jean-Cap-Ferrat, Pest Control Services est capable de s'adapter à des situations très différentes de parasitage. La société effectue des dératisations, des démoustiquages, des actions contre les guêpes et frelons, contre les insectes rampants, les volatiles, les serpents, mais assure aussi la protection des palmiers contre les charançons, le nettoyage et le démoussage des toitures, la préservation des bois, le ramonage des cheminées, ainsi que les entretiens des chaudières, la désinsectisation des bateaux ou le nettoyage des plages.

Valéry Minello tient également à préciser que sa société est soucieuse de satisfaire ses clients toujours plus sensibles aux enjeux environnementaux. *« Nous avons élaboré notre propre marque, « biopest ». Par exemple, nous installons des pièges avec des phéromones, et utilisons des traitements d'origine naturelle qui assurent le respect optimal de la biodiversité et de la planète. »*

L'équipe est constituée de deux fondateurs – Valéry Minello, à ses côtés, Philippe Levy –, d'une directrice, Céline Melissa, assistée d'Angélique Tronquet et de Maryne Grima, d'un responsable technique et qualité, Stephan Mercier, et d'une petite armée de techniciens qui sont prêts à intervenir, munis d'appareils dont l'utilité n'est plus à prouver, dans le village, le cap ou ailleurs dans le canton, à tout moment. Le personnel, qui parle anglais, italien et russe, est sur le pont toute l'année. Même si la guerre contre les parasites atteint un pic avant et pendant la saison d'été, la vigilance est de mise tous les jours. ■

Pest Control Services :
18, avenue Denis-Séméria,
Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 80 43 87
www.pestcontrolservices.fr

Les élus du canton aux côtés des intervenants du SIVOM et du service de l'emploi de Monaco.

EMPLOI
LA PRÉOCCUPATION DES MAIRES DU CANTON

La réunion d'information annuelle, organisée par le SIVOM et le service de l'emploi de Monaco, s'est tenue le 1er avril 2019 au château des Terrasses de Cap-d'Ail. Ce partenariat a été mis en place en 2006 par le bureau d'information jeunesse, afin de faciliter l'accessibilité des offres d'emploi de la principauté aux résidents des communes limitrophes. Xavier Beck, maire de Cap-d'Ail et vice-président du Département, aux côtés de ses élus, Gilles Frasnetti et Pascale Spagli, et des représentantes du BIJ, Valérie Busillet et son adjointe Caroline Serra, accueillait le président du SIVOM, Roger Roux, maire de Beaulieu, Jean-François Dieterich, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Stéphane Cherki, maire d'Èze, ainsi que les élus représentant La Turbie et Villefranche. Le bilan de l'année 2018 a été dressé, et les perspectives de 2019 ont été évoquées avec Emmanuelle Cellario, directrice de la division du service de l'emploi de Monaco, et son adjointe Sandra Cauchy. On compte le BTP parmi les secteurs d'emploi les plus prometteurs et, par ailleurs, le télétravail parmi les modes de fonctionnement qui ont de l'avenir dans des activités diverses. ■

Sivom : 04 93 01 86 60
Email : bij.capdail@sivom-villefranche.org

BABETH LACOCHE
UNE COMMERÇANTE DE SAINT-JEAN CONNECTÉE

Celle qui est à a tête de Yacht Boutique, sur le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat (mode marine, chaussures, chemise, cabans…), a décidé de développer ses activités internet.
Elle est l'un des détaillants du village à avoir fait appel aux services d'un consultant. À l'initiative de la mairie, celui-ci a tenu une conférence, organisée le 9 avril à Saint-Jean-Cap-Ferrat par la CCI, avec la participation de l'Association des commerçants, au sujet de la communication en ligne auprès des clients. Il a élaboré, quelques jours après, un diagnostic gratuit des besoins de Babeth Lacoche, le but étant d'atteindre un plus grand nombre de clients potentiels via les réseaux sociaux et autres instruments d'internet.

Babeth Lacoche a ensuite choisi une application qui va lui permettre de poster des bannières publicitaires sur Instagram et Facebook. Elle peut choisir la publicité – titre et phrase d'accroche et les visuels – qu'elle souhaite diffuser, dans un rayon de 1 à 10 kilomètres, à un certain nombre de contacts. Les mots-clés y sont très importants. Ce sont ses produits et ses marques, et les termes adaptés à sa cible. La communication de proximité quotidienne se doit d'être variée. D'autres services, avec des tarifs divers, sont proposés, comme des logiciels de graphisme intuitif, des banques d'images ou des services de photographie et de gestion de compte plus évolués, le tout au service d'un marketing local. ■

Aujourd'hui, les commerçants passent les commandes, les réceptionnent, font l'étiquetage, la comptabilité, la caisse, élaborent un fichier clients et, maintenant, leur communication. Babeth Lacoche a en effet opté pour une application qu'elle peut gérer elle-même.

Le jour de l'inauguration, le maire Jean-François Dieterich était accompagné de son adjoint délégué aux festivités, Philippe Mari, organisateur de l'événement, de l'adjointe Chantal Rossi, des conseillers Jean-Paul Armanini, Éric Meozzi, Lucien Richieri, Nadine Brault, Anne-Marie Fargues et Mireille Bossa, des élus des communes voisines, et de Pierrette Alberici, conseillère municipale de Cagnes-sur-Mer.

UN VOYAGE EN ALSACE AU THÉÂTRE SUR LA MER

Le marché est venu, pour la seconde édition à Saint-Jean-Cap-Ferrat, séduire les papilles des amateurs. Charcuterie, pâtisseries, choucroute, tartes flambées et bières ont été servies, tandis qu'ils étaient invités à faire quelques pas de danse folklorique, en musique. C'est une véritable fête des sens, à laquelle la municipalité a convié les Saint-Jeannois et les visiteurs. L'événement, organisé par l'adjoint aux festivités et aux activités économiques Philippe Mari, a rassemblé une foule de gastronomes. Le Théâtre sur la Mer a été envahi, pendant ces trois jours, également par le fumet appétissant des fromages, beignets, crêpes et bretzels. Familles, résidents et touristes s'y sont donné rendez-vous. À cette occasion, le maire Jean-François Dieterich a félicité les participants pour la qualité des produits proposés, et a souligné l'importance du lien d'amitié entre l'Alsace et Saint-Jean-Cap-Ferrat, qui se consolide grâce à ce festival régulièrement organisé désormais. ■

150 PERSONNES POUR LA SARDINADE DE L'UPPSJ

Le 7 avril, le traditionnel festin de sardines a ouvert la saison estivale. Les amis et les membres de l'Union des pêcheurs plaisanciers de Saint-Jean, le maire Jean-François Dieterich et son conseil municipal étaient réunis sur le quai, pour partager un menu composé d'une anchoïade suivie des poissons grillés. Le président du club, Guy Meozzi, a cité les bénévoles dynamiques et efficaces qui ont permis la réalisation de cet évènement, parmi lesquels Jean-Paul, Fred et Jean-Marin, préposés aux grillades. Il a également remercié les fidèles donateurs, Stéphane Regnier du Bar du Port qui a offert les sardines, et Louis Barral qui a offert les huiles et les condiments. À cette occasion, le président a exprimé sa satisfaction de profiter enfin des nouveaux pontons installés quai Lindbergh. *« Nous pourrons remercier la Société du Nouveau Port de SJCF d'avoir mis à notre disposition des installations bien appropriées qui nous permettent d'être tous à quai »*, a-t-il déclaré, avant de passer à table. ■

À l'issue de la séance, le maire, Jean-François Dieterich, l'adjointe aux affaires scolaires, Martine Vagnetti, et le consul d'Italie, Rafaele de Benedictis, se sont joints à la collation organisée par les Rotariens.

DISNEY ET LE ROTARY S'ASSOCIENT POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

Le Rotary Club de Saint-Jean, Beaulieu, Èze, Villefranche, Maeterlinck, présidé par Françoise Conti, a réuni un bon nombre d'adhérents, ce samedi 27 mars, à la salle Charlie-Chaplin. En France, depuis 2005, les clubs Rotary lancent, chaque année, une action de collecte d'envergure nationale, à l'occasion de la projection d'un film Disney, et permettent de soutenir financièrement la Fédération pour la recherche sur le cerveau. La dernière version de Dumbo, signée Tim Burton, a attiré une myriade d'enfants accompagnés de leurs parents. Avant la séance, le professeur Jacques Barik, de l'institut de génomique fonctionnelle à Valbonne, a tenu une petite conférence pour comprendre les thérapies du futur. Ce jour-là, le Rotary a en effet associé divertissement et bonne action. ■

Rotary
Affluence au vide-greniers :

Le vide-greniers a rassemblé, le 14 avril, plus de 70 participants. Une foule de curieux a été attirée par le vaste choix d'objets exposés sur le parking de Cros dei Pin.

LES PÂQUES MUSICALES, NOUVEAU FESTIVAL D'ÈZE ET DE SAINT-JEAN

Du 18 au 25 avril, l'évènement a été organisé par les deux municipalités et Bernard Soustrot, trompettiste de renommée internationale. Les Trompettes de Lyon ont inauguré le mouvement, à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Les musiciens ont interprété notamment *la Danse du Sabre* de Katchaturian, *le Bolero* de Ravel, *For me Formidable* d'Aznavour, ou *Il est cinq heures* de Dutronc. Une véritable gageure pour une réalisation avec seulement des cuivres. Le concert vivement applaudi a été suivi d'un repas à l'hôtel Royal Riviera. Le festival a continué à Eze, à l'église Notre-dame de l'Assomption, avec les solistes Bernard Soustrot à la trompette, Stéphane Rougier au violon et leur orchestre de douze musiciens. Ce fut le tour du guitariste Éric Franceries et de la mezzo-soprano Marie Cubaynes qui ont présenté *« une soirée espagnole dans les jardins de l'Alhambra »*. Le festival s'est conclu à la villa Ephrussi de Rothschild, avec un concerto de piano interprété par David Bismuth, l'un des dix pianistes français les plus doués de sa génération. Le concert a été suivi d'un repas à la Villa Ephrussi de Rothschild. Trompettes, orchestre de chambre, guitare et chants, et enfin piano, ce fut un programme ambitieux à la hauteur des attentes. Ce festival entre ciel, terre et mer, était au service de l'art musical et gastronomique. ■

Les Trompettes de Lyon sont passées du classique au répertoire moderne dans une mise en scène ponctuée d'humour, devant un public comblé parmi lequel on comptait le maire Jean-François Dieterich.

Les classes de Saint-Jean ont visité le château des Terrasses, où étaient exposées leurs œuvres parmi les créations des écoles du canton. Ici, les enfants entourent l'aquarium qu'ils ont élaboré.

PRINTEMPS DES POÈTES LA CRÉATIVITÉ DES ENFANTS RAVIVÉE

Depuis plus de 20 ans, le Printemps des poètes rythme la vie des médiathèques intercommunales, qui organisent des conférences, des séances de cinéma et des expositions dans le canton.
Les élèves de Saint-Jean-Cap-Ferrat ont ajouté leurs pierres à l'édifice artistique de cette saison 2019, en célébrant le thème de la *« Beauté »*.
Les CE1 et les CM2 de M. Grossi ont construit un aquarium dans lequel ils ont plongé des poèmes étanches. Une façon originale d'élaborer des concepts tels que la préservation de la nature, de la faune, de l'eau et des végétaux.
Les CP et CE2 de Mme Bagnasco ont, quant à eux, fabriqué un dragon plus léger qu'une rose et orné de bourgeons, volant dans les airs, et les maternelles de Mme Juda et de Mme Bordes ont créé des dessins fleuris. Les professeurs ont tenu à éveiller chez leurs élèves le sens du beau et, puisque aux âmes bien nées, la valeur n'attend par le nombre des années, de les initier aux techniques de la création plastique. ■

Le dragon fleuri a accueilli les visiteurs.

Les enfants se sont pressés pour recueillir les œufs en chocolat. La chasse était organisée par Mireille Bossa, aidée d'Anne-Marie Fargues, Philippe Mari et Chantal Rossi. Le maire, Jean-François Dieterich, a tenu, en fin d'après-midi, à rencontrer les enfants et leurs parents, au Théâtre sur la Mer.

PÂQUES
CHASSE GOURMANDE

Un lapin de Pâques qui pond des œufs en chocolat et qui les cache dans la paille. On aura tout vu à Saint-Jean-Cap-Ferrat ! C'est avec deux semaines d'avance sur la calendrier liturgique que Pâques a été fêté par les enfants de la presqu'île. Toutes les tranches d'âge ont participé à la recherche chronométrée des friandises.
Des cornets mis à leur disposition ont permis aux enfants de faire leur moisson. Après la course récompensée, ils ont participé à des ateliers au cours desquels ils ont appris à confectionner des lapins en chocolat blanc ou noir. Ils se sont adonnés également à des séances de dessin pour célébrer l'événement. ■

Les artistes autour du maire lors du vernissage.

CAP DES ARTS
L'ART NE CONNAÎT PAS LES FRONTIÈRES

L'exposition a réuni trente plasticiens de France, d'Italie de Grande-Bretagne et de Russie. Le public a pu apprécier les différentes vues de ces artistes aux origines diverses. Mais l'art ne s'élève pas seulement au-delà des nationalités, mais aussi des codes et des académismes. Cette exposition, dont les invités d'honneur étaient Alain Donnat et Jean-François Gaulthier, qui s'est tenue à la salle Neptune, a fait montre d'une création pléthorique, élaborée avec un mariage de techniques et de matériaux variés. Des collages, des alliages de métal sur des toiles peintes, des aquarelles et des huiles ainsi que des sculptures en résine, en divers composites, et en terre cuite, ont attiré les regards dans cette salle qui a été aménagée pour l'occasion. Chaque artiste avait un stand à sa disposition et, de cette manière, plusieurs œuvres, signées d'une même main, étaient présentées. On compte même, parmi les artistes, une jeune peintre de 8 ans nommée Giulia Pintea.

Le maire, Jean-François Dieterich, accompagné de son conseil municipal, est venu féliciter les participants et a rendu hommage à leur travail et à leur désir de partager leurs perceptions artistiques avec le public de Saint-Jean-Cap-Ferrat. ■

AUTOUR DU COL DE TURINI
IVANA BORIS EXPOSE SA VISION DES HAUTS

« Le fil rouge d'Ivana est la solitude, dans les déserts, l'océan, la montagne. Elle cherche la tranquillité, en captant des images qui suscitent autant de sentiments », a déclaré le maire, Jean-François Dieterich, lors du vernissage de l'exposition. Les visions de l'artiste ont été abondamment commentées par un public curieux qui a pu approcher ses clichés, du 5 au 27 avril, à la médiathèque. Les photographies ont été effectuées entre 2011 et 2018 autour du col de Turini, vers Notre-Dame-de-la-Menour et Moulinet, Camps d'Argent, ou le massif de l'Authion. Les paysages désertiques, enneigés ou pris sur le vif en été, sont des instantanés d'émotions, et démontrent l'importance de la subjectivité dans l'art. Les émotions, justement, ont été appréhendées par Jean-Marie Rainaud, professeur des universités, doyen honoraire de la faculté de droit de Nice, le jour du vernissage.

« Les photographies d'Ivana Boris s'écoutent. On entend les cris des soldats [le col de Turini a été le théâtre d'assauts sanglants entre les armées française et allemande, en 1945]. On entend la mort et le fracas. Les hommes entonnent un dernier chant d'honneur et ce sont les paysages de l'âme de l'artiste qui nous sont donnés à contempler », a-t-il souligné. ■

Autour d'Ivana Boris, le maire, Jean-François Dieterich, Brigitte Lombard, organisatrice de l'exposition, et la conseillère municipale Anne-Marie Fargues. Lors du vernissage, on notait également la présence de Jean-Marie Rainaud, des adjoints Yvon Milon, Chantal Rossi et Philippe Mari, des conseillers Éric Meozzi et Lucien Richieri, et des élus des communes voisines.

L'AVENUE DENIS SÉMÉRIA EMBELLIE

Le 1er adjoint, Yvon Milon, et l'adjoint aux travaux, Jean-Paul Allari, ont contrôlé sur site la réalisation des travaux.

Un terrassement, un réaménagement du trottoir et des emplacements de stationnement ont été effectués.
De nouvelles jardinières ont été réalisées. Le réseau électrique des illuminations festives a été changé tandis que celui de l'éclairage public a été rénové. De nouveaux candélabres seront installés. Le réseau de France Télécom a été en partie changé avec la suppression des câbles aériens et leur substitution par un linéaire de 46 mètres.

LE TERRAIN DE VOLLEY RÉINSTALLÉ

L'été approche, les loisirs en plein air seront de la partie. L'équipe technique municipale a remis en état le terrain de beach volley sur la plage Cros dei Pin, lequel connaît, tous les étés, un grand succès.

LES PLAGES SE REFONT UNE BEAUTÉ

Le 1er adjoint, Yvon Milon, et l'adjoint délégué au SIVOM, Jean-Paul Allari, rendent visite aux agents de Veolia et au responsable Stéphane Braquet, sur la plage de Cros dei Pin.

La saison de l'entretien des plages de Saint-Jean-Cap-Ferrat a débuté. Quatre employés de Veolia pour le SIVOM sont affectés à cette tâche, le matin, sur les plages de Passable, Cros dei Pin, Fosses et Fossettes. Tous les mercredis, samedis et dimanches et jours fériés, jusqu'au 30 juin, tous les jours, du 1er juillet au 31 août et tous les mercredis, samedis et dimanches et jours fériés, du 1er au 29 septembre. En 2018, 41 tonnes de déchets (mégots, plastique, etc.) ont été ramassées sur les plages. Le nettoiement par bateaux des plans d'eau suit le même calendrier que celui des plages, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

Une astreinte est assurée 7 jours sur 7. Les agents communaux interviennent aussi sur les plages pour le reprofilage, le criblage du sable, le ramassage des poubelles et le nettoyage des sanitaires fixes à Cros Dei Pin, 7 jours sur 7, d'avril à fin octobre suivant les conditions climatiques. ■

OPÉRATION ÉCODIMANCHE NETTOYAGE DE PLAGE

La plage Cros dei Pin était, dimanche 7 avril au matin, le théâtre d'une belle initiative menée par l'Association des jeunes professionnels du yachting de Monaco (YPY), qui a procédé à un nettoyage de la plage et retiré plusieurs sacs de détritus.

Le maire Jean-François Dieterich, accompagné de Mireille Bossa, conseillère municipale, a tenu à saluer et encourager les membres de l'association, et à les remercier pour cette belle action civique et altruiste, réalisée à Saint-Jean-Cap-Ferrat. ■

Les cours sont dispensés par les professeurs Michaël Kamga, ceinture noire 4E dan, et Therry Alesandrini, ceinture noire 2E dan, qui procèdent à des démonstrations musclées devant leurs élèves.

KRAV-MAGA
TECHNIQUES DE LA LÉGITIME DÉFENSE

« Cette discipline permet d'acquérir des réflexes et une rapidité, en gérant son stress lors d'une éventuelle agression », explique le professeur Michaël Kamga. Enfants, adolescents et adultes apprennent le krav-maga, développé par l'armée israélienne dans un environnement hostile. Aujourd'hui, le combat rapproché séduit un grand nombre d'adeptes en France, car on apprend à avoir confiance en soi et à maîtriser son corps face à des attaques, notamment à l'arme blanche. Les élèves commencent la séance par un échauffement puis sont répartis par catégories, corpulences et âges, débutants ou confirmés.
Les élèves sont ici de tous âges et de tous horizons. Cette activité sportive ne cesse de se développer à Saint-Jean-Cap-Ferrat, pour le grand bien de tous les participants. ■

Le krav-maga se pratique au gymnase de l'école, le vendredi à 19 h 30, avenue des Fleurs.
Renseignements : 06 03 69 83 73 ou par courriel à contact@nicekravmaga.com
www.nicekravmaga.com

CLUB BOULISTE
LA PÉTANQUE SAINT-JEANNOISE MARQUE DES POINTS

Le printemps a été inauguré par le Club bouliste, le week-end du 6 et 7 avril, au boulodrome du CDAM de Nice. 240 équipes ont participé au tournoi qualificatif, en vue du championnat de France de pétanque en doublettes. Félicitations aux Saint-Jeannois Jean Scafaria et Pierre Servel qui ont effectué un beau parcours ; ils se sont inclinés en huitième de finale face aux futurs vainqueurs de la compétition.

Au même moment, le dimanche 7, au clos du village, se déroulait le grand concours sponsorisé par Casino Shopping. 46 triplettes ont disputé des parties de pétanque toute l'après-midi, et ce sont encore deux équipes saint-jeannoises, constituées de Claude Muller, Louis Andrea, Robert Locricchio, Jean-Charles Caserta, Paul Dunan, et Laurent Garelli, qui sont arrivées en quart de finale. ■

Les champions saint-jeannois étaient au CDAM de Nice, les 6 et 7 avril.

LA PROMENADE ROUVIER
AU FIL DE L'EAU ET DE L'HISTOIRE

Récemment programmée par l'office de tourisme, la visite guidée attire un public nombreux. La beauté et les nombreuses anecdotes expliquent son succès.

Au cours de cette promenade sous l'égide de Loreline Ribette, on apprend notamment l'ancien nom de la voie. Le chemin Saint-Ambroise, pratiqué par les troupeaux de chèvres et leurs gardiens, est devenu, au xxe siècle, la promenade Maurice-Rouvier, qui était banquier, journaliste et homme politique. Il était marié à l'artiste Claude Vignon, qui a réalisé la fameuse sculpture du pêcheur à l'épervier.

Deux heures de découverte se succèdent au bord de la mer. On y découvre des pépites de l'histoire de la presqu'île, par exemple l'origine de l'hôtel Royal Riviera, qui s'est appelé Le Panorama et ensuite Le Bedford, ou le singulier roman de Jesse Brandani, ingénieur et troubadour. Il vendait le récit de ses voyages, alors qu'il était installé dans une cabane en bois à proximité du chemin.

On y croise également le souvenir de James Gordon Bennett, propriétaire du yacht Namouna et de la villa éponyme.

On traverse la petite place David Niven, du nom de l'acteur britannique qui habitait la villa Lo Scoglietto, à fleur d'eau, et d'autres lieux magiques que l'on trouve seulement à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

La magie opère auprès des visiteurs, dans le calme et l'harmonie. Les témoignages sont unanimes. ■

La visite guidée «*Maurice Rouvier*» est proposée de mars à septembre. Prochains rendez-vous : le 9 mai, le 6 juin, le 4 juillet, le 8 août, le 5 septembre, de 15 h à 17 h
Renseignements : 04 93 76 08 90

Marie, guide privée dans les Alpes-Maritimes et habitante de Saint-Jean

« Je souhaite approfondir mes connaissances au sujet de la presqu'île et, à coup sûr, elles me seront utiles dans mon métier. La visite est très riche, fourmille de détails. »

Thérèse, retraitée de Nice, accompagnée de son mari, Pierre, et de sa fille, Sandrine

« Habitués de Saint-Jean-Cap-Ferrat, nous comptabilisons 40 ans de visites le week-end et pendant les vacances. Quand nous reviendrons sur la promenade Rouvier, nous apprécierons encore plus l'endroit, grâce à tous ces renseignements. »

Évelyne, retraitée, née à Saint-Jean et habitant à Beaulieu

« Je croyais connaître la promenade par cœur. J'apprécie aujourd'hui de redécouvrir les lieux et d'apprendre de nouvelles histoires ! »

LE CCAS
VOYAGE

« Le jour se lève, le bus du CCAS de Saint-Jean roule en direction de "la nuit étoilée". Le but est l'exposition, en sons et images projetées sur les murs, des carrières des Baux-de-Provence, de la vie intense de Van Gogh, fasciné par les teintes chaudes et colorées de la Provence. Après la collation de midi, le groupe a "escaladé" les ruelles du village médiéval pour gagner le point de vue sur les Alpilles et la basse Provence... Tout simplement à couper le souffle ! Puis la "descente" – course au ravitaillement et petites emplettes – nous rassemble devant le bus pour la photo de famille... Et c'est le retour.. »
Lucien Richieri (accompagné des élus saint-jeannois Martine Vagnetti, Anne-Marie Fargues et Jean-Paul Armanini). ■

LE CCAS
DISTRIBUE LES ŒUFS DE PÂQUES

Les seniors ont eu la joie de recevoir, de la main du maire Jean-François Dieterich et de ses élus, dont Martine Vagnetti, coprésidente du CCAS, ainsi que de la directrice Corinne Allari, des boîtes de petits œufs en chocolat, ce 20 avril. 170 seniors ont pu déguster ces friandises de Pâques. ■

LE FRELON ASIATIQUE
DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique, classé espèce nuisible et invasive, met en danger les abeilles et les autres pollinisateurs. L'identification des nids doit être systématique. La période idéale est de juin à septembre, pour les localiser et faire appel à des spécialistes. ■
Contact et infos : nicecotedazur.org

LE DÉBROUSSAILLEMENT
UNE OBLIGATION !

À l'approche de l'été, la mobilisation de tous pour la prévention contre les incendies de forêt est nécessaire. Exceptionnellement sèche, l'année 2019 a été marquée par de nombreux départs de feu.
Plus de 500 hectares ont déjà brûlé.
Les propriétaires privés ont des obligations légales de débroussaillement et peuvent être accompagnés par le conseil départemental.
Le débroussaillement doit être effectué de préférence avant le 1er juin et au plus tard le 1er juillet, dernier délai réglementaire.
Si vous ne respectez pas l'arrêté préfectoral portant obligation de débroussaillement autour de votre habitation, vous vous exposez notamment à une amende de 30 €/m2 et à des poursuites judiciaires. ■

Adresses utiles :
- S.D.I.S. Service Départemental d'Incendie et de Secours - Tél. 04 93 22 76 00
- O.N.F. Office National des Forêts - Tél. 04 93 18 51 51
- D.D.T.M. Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Tél. 04 93 72 72 72

LE STATIONNEMENT
À SAINT-JEAN

Les PARKINGS sont PAYANTS à compter du jeudi 2 mai et jusqu'au lundi 30 septembre 2019 inclus.
Tarif *« abonnés »* (résidents, commerçants, salariés, avec présentation d'un justificatif) : 30 €/mois (soit 1 €/jour).

Les résidents, commerçants et salariés doivent se présenter à la police municipale avec la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile ou une attestation de l'employeur pour bénéficier du tarif « abonnés ».
Attention ! Le paiement de l'abonnement se fait ensuite directement à l'horodateur, soit par carte bancaire, soit en espèces. ■

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Mila, est née le 15 avril. Elle est la fille d'Alexandre et Élise Karno et la petite fille d'Élisabeth et Paul Karno. Elle rejoint la fratrie de Maé et Noé.

Juliette Dunan, née le 8 mars 2019. Elle est la fille d'Anthony Dunan et de Florence Sordello

Nina Leone, née le 21 avril. Elle est la fille d'Anthony Leone et de Manon Celeschi

Louis Becchetti, né le 25 avril. Il est le fils de Nicolas Becchetti et de Nilda Neres dos Santos

ILS SE SONT MARIÉS

Florent Chaerle et Paule Pisa, se sont unis civilement à l'Espace les Néréides, le 20 avril.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Mme Monyeen Lutun, née Gheysens, née le 20 juin 1936 à Hampsterd (GB), décédée le 14 avril 2019 à Villefranche.

MAIRIE

Services publics à Saint-Jean-Cap-Ferrat
Mairie : 04 93 76 51 00
Adresse provisoire
15 bd. Général-de-Gaulle
Lundi au vendredi :
8 h 30 -12h / 13 h 30 - 17 h
mairie2@saintjeancapferrat.fr
www.saint-jean-cap-ferrat.fr
Marchés publics
Lundi et mardi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Allo Mairie : 39 06
Lundi au vendredi : 8h - 20h
Samedi : 9h - 12h.
Enlèvement des encombrants, les 1er et 3e mardis soir du mois dans les rues de Saint-Jean.

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15 • POMPIERS : 18 • POLICE : 17

Police municipale
Tél. 04 93 76 06 46
police-municipale@saintjeancapferrat.fr

Gendarmerie
Tél. 04 93 01 35 40
Rue Marius Maiffret Beaulieu-sur-mer

Médiathèque / bibliothèque
Tél. 04 93 76 44 50. Av. Jean Mermoz
Horaires : mardi de 13h30 à 18h, mercredi de 10h à 18h, vendredi de 13h30 à 18h, samedi de 10h à 17h.

Office de tourisme (Bureau d'Information Touristique)
Tél. 04 93 76 08 90
5 avenue Denis Séméria
facebook.com/saintjeancapferrat
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

CCAS
Tél. 04 93 76 51 04
Permanences
L'assistante sociale du conseil départemental reçoit sur rendez-vous au centre médico-social de Beaulieu-sur-Mer
1, rue Charles-II-Comte-de-Provence
(à côté du nouveau gymnase du collège Jean-Cocteau)
Téléphone pour prise de rendez-vous : 04 89 04 37 20

Maison des Jeunes
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 15 h à 19 h. Mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Samedi, de 14 h à 19 h
Fermeture le dimanche et certains jours fériés
Tél. 04 93 04 26 61 (Michèle Vanzee)

La Maison des Assistantes maternelles
14 avenue Denis Séméria.
Tél. 09 86 66 08 15
Email : lepitchounid@gmail.com

Géomètre, cadastre et impôt foncier
Permanence dernier mercredi du mois, de 9h à 12h.

La poste
Tél. 04 93 76 05 49
51 avenue Denis Séméria

École communale
Tél. 04 93 01 61 52

Collège Cocteau
1 rue Charles II Comte de Provence
06 310 Beaulieu sur mer
Tél. 04 93 01 11 12

SIVOM
Tél. 04 93 01 86 60
Rue de l'Esquiaou,
Villefranche-sur-mer
bij.capdail@sivom-villefranche.org

Église Saint-Jean-Baptiste
Messes le mardi à 18h30,
le vendredi à 9h, le dimanche à 18h.
Sacrement de la confession avant ou après la messe. Tél. 04 93 01 01 46

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance
13 bd Leclerc Beaulieu
Tél. 04 93 01 01 46
nd.esperance.beaulieu@orange.fr

Taxis
Tél. 04 93 76 86 00
Avenue Denis Séméria.

Médecins
Docteur Bauduin
Tél. 04 93 76 12 13
15 avenue Denis Séméria
Docteur Lemoine
Tél. 04 93 76 16 16
26 avenue Denis Séméria

Infirmières
Cabinet : 04 93 76 08 56
Antoinette Cotxet : 06 09 06 77 11
Nelly Guilloux-Grondin : 06 10 85 58 74
Nathalie Sanchez : 06 09 54 06 89
Corinne Doucet : 06 21 87 80 86
Marie-Luce Cagnat : 06 17 35 03 05

PHARMACIES
Pharmacie de garde
3237
Pharmacie du village
Tél. 04 93 76 05 40
1 avenue Denis Séméria
Pharmacie Pont Saint-Jean
Tél. 04 93 01 62 50

Dentistes
Docteurs Ciliberti
Tél. 04 93 01 69 19
15 avenue Denis Séméria.
Docteur Fortanier,
Tél. 04 93 76 06 81
27 avenue des Fleurs

Kinésithérapeutes
Georges-Patrick Thooris, Valérie Guillain
Tél. 04 93 76 10 54
15, avenue Denis Séméria

Ostéopathe
Anthony Leone
Tél. 06 34 12 47 07
6 avenue des fleurs

Réflexologue globale
Sophie Lewieniec
Tél. 07 69 99 96 58
Quai Lindbergh
www.sophie-reflexologue.fr

Psychologue
Célia Delanlssays
Tél. 06 21 44 15 76
Bât. l'Atalante A,
06230 Port Cap D'Ail, Cap-d'Ail

Vétérinaire
Jean-Pierre Labre
Tél. 04 93 01 27 10
107 avenue Denis Séméria

Office notarial
Alain-Xavier Briatte
2, avenue des Fleurs
06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. 04 93 91 73 19

Compte Facebook :
Le Petit Journal de Saint-Jean

MAI 2019

Mercredi 1er

Loisirs
Tournoi saint-jeannois de *Jarnac*

Sous l'égide du maître de la discipline, Bernard Caro
11 h : premier Round
12 h : apéritif et buffet
14 h : reprise du Jarnac
La journée se terminera par la remise des prix
Espace Les Néréides
Théâtre sur la Mer
Participation : 15 €/pers
Rens.: 06 20 86 73 37 ou 06 62 06 46 46
Inscriptions : www.scrabblecotedazur.fr

Samedi 4 et dimanche 5

Sortie
Fête des Roses

Villa Ephrussi de Rothschild,
de 10 h à 19 h
Tarif : 15 € / réduit 12 €
Rens. et réservations : www.villa-ephrussi.com

Du samedi 4 au vendredi 10

Culture
Exposition *« À l'ombre des pins »*

Dominique Caucheteux, Agnès Avesque, Chantal Moulin-Cabot et Martine Le Dem
Vernissage le samedi 4, à 18 h 30
Espace Neptune – Port de plaisance, de 10 h à 19 h (**entrée libre)**
Rens. office de tourisme :
04 93 76 08 90

Mercredi 8

Commémoration
74e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Rassemblement place Clemenceau,
10 h 30
Cérémonie et dépôt de gerbes, monument aux morts, 10 h 45
Verre de l'amitié, espace Les Néréides,
11 h

Samedi 11

Musique et solidarité
Soirée caritative au profit des enfants du Mali

Concerts
Philippe et Louis Petrucciani – Hommage à Michel Petrucciani
« Chic to Chick » – Hommage à Chick Corea
Fred d'Oelsnitz, Arnoise, D. et P. Bonarrigo, L. Herrnhut
Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh
Tarif : 15 € **- Buffet sur place** (+ 10 € sur réservation), 19 h
Concerts, 20 h
Rens. et réservations : 06 26 92 83 30

Mercredi 15

Bébés lecteurs
« Jamais trop petit pour lire »

Découverte & complicité
Médiathèque, 10 h, **entrée libre**
(inscription obligatoire. 8 enfants max.)
Rens. et inscriptions : 04 93 76 44 50

Samedi 18

Loisirs
Concours de pétanque de la municipalité

Clos bouliste, 14 h
Soirée Country
Animée par le groupe Sunrise
Petite restauration sur place
Espace Neptune – Port de plaisance, 18 h
Tarif : 10 €
Rens. et réservations : 06 03 07 23 46
ou adc0623@hotmail.com

Mardi 21

Tradition
Messe à la chapelle Saint-Hospice

18 h 30

Vendredi 24

SOS Grand Bleu
Conférence *« Disparition des grandes nacres »*

Présentée par Jean De Vaugelas, maître de conférences
La conférence sera suivie d'un buffet où chacun apportera quelque chose à boire et à manger.
Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh, 20 h **(entrée libre)**
Rens.: 04 93 76 17 61
ou gb@sosgrandbleu.asso.fr

Samedi 25

Sortie
Trophée Sonor

Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh, 14 h (entrée libre)
Rens. office de tourisme : 04 93 76 08 90

Dimanche 26

Élections
Européennes

Mercredi 29

Bébés lecteurs
« Jamais trop petit pour lire »

Découverte & complicité
Médiathèque, 10 h, entrée libre
(inscription obligatoire. 8 enfants max.)
Rens. et inscriptions : 04 93 76 44 50

Mercredi 29

Culture
Thé littéraire

De l'art de lire en buvant du thé
Médiathèque, 15 h, **entrée libre**
Rens. : 04 93 76 44 50

LE PHARE DU CAP

Alors que le comté de Nice faisait partie du royaume de Piémont-Sardaigne, la tour de feu moyenâgeuse qui se trouvait à la pointe du Cap-Ferrat, dans un paysage aride et sauvage, au lieu-dit de la Malalongue, a été surélevée en 1732.

C'est un siècle plus tard qu'un vrai phare sera édifié, avec l'installation d'une lentille, inventée par un ingénieur français, Augustin Fresnel. On saute encore un siècle pour assister au dynamitage de la tour, en 1944, par les Allemands, avant qu'ils se replient. Un nouvel édifice sera bâti, dès 1949, avec les pierres des carrières de La Turbie et de Tende.

À 70 mètres au-dessus de la mer, l'éclat de la lanterne Sautter-Harlé, des noms des ingénieurs, qui abrite toujours une lentille Fresnel, envoie un signal visible toutes les 3 secondes, à 60 kilomètres ou 33 milles marins. L'appareil optique est entraîné par un mouvement d'horlogerie sans frottement, dans un bain de mercure. Du sommet, on peut apercevoir Bordighera à l'est et l'Esterel à l'ouest, et, par temps clair, parfois en vertu de la réfraction de la lumière, la Corse, au sud.

Aux côtés de la tour du phare, une maison de gardien a été construite. Dans le domaine, où poussent une variété de plante grasse et des fleurs, on trouve une vieille tombe dans laquelle repose le corps d'un Anglais, qui a trouvé la mort au cours d'une randonnée en 1817. À l'époque du royaume sarde, le corps d'un protestant ne pouvait être inhumé dans un cimetière public. Ses amis l'avaient donc enterré en pleine nature, au Cap-Ferrat, sur ce qui deviendra plus tard domaine de l'administration.

Dans ses mémoires, l'ancien gardien, Jean Gauthier, fait référence à cette sépulture, et se souvient des différents épisodes de son heureuse existence au Cap.

L'expérience Précontinent III

Il décrit notamment les jours où Jacques-Yves Cousteau et son équipe se sont installés au pied de la tour, en 1965, pour mener à bien l'expérience Précontinent III. Cette dernière a constitué l'un des chapitres illustres de l'histoire de la conquête des fonds marins. À l'aplomb du phare, un système de câbles relayait *« la maison sous la mer »* à la terre ferme. À plus de 100 mètres sous l'eau, une sphère d'acier abrita les océanautes pendant trois semaines. Ces prouesses techniques ont permis d'importantes avancées scientifiques, entre autres dans l'étude des gaz respirables, ce qui sera hautement utile pour les forages pétroliers et la conquête spatiale.

Depuis, les gardiens du phare se sont succédé. Aujourd'hui, l'actuel gardien y vit avec sa famille comme naguère, cultive ses légumes dans le domaine et y élève des lapins.

Au pied de la tour, l'existence n'a probablement pas changé depuis le début de sa construction, au temps du royaume de Sardaigne, si ce n'est que le Cap, pourvu depuis de végétation dense, a peut-être perdu son aspect sauvage.

« Sauvage » est en effet son nom. Ferratus, en latin, qualifie ce Cap dont la renommée aujourd'hui rayonne dans le monde entier. ■

Merci à Marie Duverneuil pour les informations au sujet de son grand-père, Jean Gauthier.

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Couleur de l'été

OFFICE DE TOURISME
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

RENSEIGNEMENTS **+33 (0)4 93 76 08 90**
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

SAINT-JEAN CAP-FERRAT